



COMMUNE DE CORCELLES-PRES-CONCISE
Election complémentaire à la Municipalité
du 26 NOVEMBRE 2023 (1er tour)

Tirage au sort des listes pour l'ordre d'impression dans la brochure

Le délai pour le dépôt des listes pour le premier tour de l'élection complémentaire à la Municipalité était fixé au lundi 30 octobre 2023 à 12h. Le bureau électoral a constaté que 5 listes ont été déposées, pour un total de 10 candidats, et que ces listes sont conformes à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP).

Conformément aux art. 51 et 64 LEDP (applicables par renvois des art. 88 et 104 al. 2 LEDP), le (la) président(e) du bureau a procédé à un tirage au sort pour attribuer aux listes les numéros d'ordre suivants :

1- Liste de l'Entente

- STOLL Frédy
- DÄRENDINGER Claude
- ZYSSET Didier

2- Vision Commune

- AMBROSINI Solène
- GRIESSEN Julien
- DAERENDINGER Laurent

3- Ensemble pour notre village

- POINTET Stéphane

4- Dynamisation villageoise

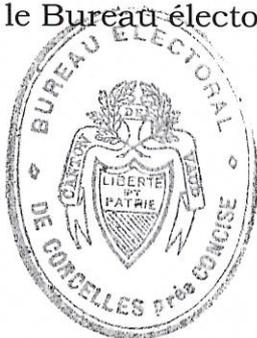
- HUMBERT Killyan

5- La Liste

- PAYOT Denis
- LEBET Vincent

Pour le Bureau électoral

Le (La) président(e) du bureau :



Le (La) secrétaire :

Corcelles-près-Concise, le 30 octobre 2023